# LE PROGRES

**Notre Religion, Notre Langue, Nos Droits.**

Volume. I — Morinville, 11 Novembre 1909 — No. 39

## Demasquez-vous ?

"L'Edmonton Bulletin" de Vendredi dernier, reproduisait un article intitulé "Morinville has a problem", signé «Ratepayer».

Ce Monsieur appartient à une certaine catégorie de gens qui, ne pouvant agir avec loyauté, se cachent dans la nuit du pseudonyme pour insulter leurs semblables. Ces compagnons du hibou et de la chouette s'appellent des lâches.

Monsieur Ratepayer, qui trouve bon de dater sa lettre de Morinville, trompe le public (non pas les citoyens de notre village) car, favorisé des dieux, il s'est échoué à Edmonton depuis quelques années, y jouant un rôle de crêchard, et n'a pas un mot à dire dans l'administration de notre municipalité en ce qui concerne les emprunts d'argent. Qu'il apprenne ce principe de liberté civile, que ce sont les contribuables résidants qui gouvernent.

Permettez moi, Monsieur, de vous informer que le problème de Morinville est résolu, et à la satisfaction de tous, malgré votre campagne de traitre. Le 1er Novembre dernier, notre conseil a décidé de faire un emprunt ; personne ne s'y est objecté. Vous n'étiez pas présent, mais la majorité des contribuables compte plus que votre importante personne ! . .

Vous êtes tellement connu ici, qu'il vous a été impossible de trouver un seul disciple, lors de votre dernière prédication dans le désert.... C'est peut être pour cette raison que vous travaillez aujourd'hui dans l'ombre.

Tout le monde sait que vous êtes un compatriote ayant honte de sa langue et se servant d'un journal anglais pour nous insulter. Les journaux français de la région auraient-ils, par hasard, refusé d'accepter dans leurs colonnes les ordures que vous lancez gratuitement au village le plus français de toute la province ?

Raison de plus pour mettre en doute votre patriotisme et votre sincérité.

Maintenant, Monsieur Ratepayer, veuillez donc expliquer comment il se fait que vous connaissez la correspondance du département des Travaux Publics au sujet du village de Morinville ? Seriez-vous un serviteur salarié du Gouvernement ?

Vous savez personnellement que les contribuables de Morinville sont unanimes à appuyer le présent conseil dans tout ce qui a été fait.

De plus vous mentez ou ne savez pas ce que vous dites quand vous déclarez que le conseil a outrepassé ses droits en dépensant plus que permet l'acte des villages. Méditez donc le passé; la paille que vous voyez dans l'œil de votre voisin vous empêche peut-être de trouver la poutre qui obstrue le vôtre.

Vous mentez encore, Monsieur, quand vous affirmez que le village est surchargé de dettes. Rien ne vous serait plus facile de connaître l'état financier de Morinville, si vous n'aviez peur de la lumière. Vous préférez vous servir du couteau.

Je vous mets au défi de nommer dans la province un village dans de meilleures conditions financières, et avec plus d'améliorations permanentes que notre village. Ayez le courage de passer à mes bureaux, je vous prouverai ce que j'avance.

Sachez aussi qu'il n'existe aucune loi donnant à M. le Député-Ministre, ou même à l'Honorable Ministre, le droit de désorganiser le beau village de Morinville, légalement établi depuis six ans, et administré par les citoyens les plus conciencieux et les plus respectables de notre municipalité.

Vous insultez un des villages les plus prospères de l'Alberta, avec l'intention de plaire à certaines gens. Vous allez bien, continuez vos bassesses, mais rira bien qui rira le dernier.

Je crois pouvoir reconnaître en vous l'instrument docile d'un autre Monsieur du même acabit. C'est votre DICTATEUR. Le public vous connaîtra bientôt et vous serez jugés selon vos œuvres. Je suis en mesure de dire que tous les citoyens de Morinville protestent énergiquement contre vos attaques sournoises.

L'avenir est gros de nuages et la tempête brisera les nullités qui insultent toute une population dans le but mesquin de satisfaire une rancune personnelle.

Je n'ai pas honte de mon nom et signe,

**Omer St Germain.**

Sécretaire-Trésorier du village de Morinville.

# Riviere-qui-Barre

Monsieur Cyrille Lambert conduisait à l'autel cette semaine, Mademoiselle C. Juneau. Les nouveaux époux sont partir pour les Etats-Unis où ils demeureront. Nos meilleurs souhaits de bouheur aux jeunes époux.

-o-

M. Alfred Cyr vient de vendre sa ferme à M. Talls, de Levis Qué., pour la jolie somme de $10.000.

-o-

A une assemblée du cercle St Jean Baptiste, tenue le 31 octobre, il a été résolu, sur proposition de M. Edouard Gagnon secondé par M. E. Gagnon :

Que les membres du cercle Saint Jean Baptiste de Rivière-qui Barre ont appris avec un profond regret la mort de l'épouse de M. Charles Bellerive, président de l'Association St Jean Baptiste de St Albert, et qu'ils désirent exprimer à M. Bellerive leurs vifs sentiments de sympathies. Les membres du cercle ont aussi decidé de transmettre copie de leur résolution à la famille et au journal LE PROGRÈS.

Il a été également résolu, sur proposition de M. J. O. M. Legault, secondé par M. Arthur Bélanger : Que le cercle St Jean Baptiste de Rivière-qui-Barre a appris avec joie la rentrée de M. P. E. Lessard dans le Cabinet Rutherford comme ministre sans portefeuille.

Que le gouvernement Rutherford en appelant M. P. E. Lessard à faire partie de son Cabinet a réjoui tous les Canadiens-français de l'Alberta; que le cercle desire offrir au nouveau ministre ses meilleures félicitations ; que le cercle St Jean Baptiste est convaincu que l'hon. P. Lessard sera comme par le passé, un champion de la minorité Canadienne-français de l'Alberta.

-o-

On ouvrira bientôt une mine de charbon dans notre village. En avant le progrès !

-o-

Un de nos excellents amis épousera bientôt une jolie brunette de St Pierre... Ne soyons pas indiscret !

-o-

Abonnez-vous tous au vaillant journal de Morinville LE PROGRÈS.



## Avis Public

AVIS est par les présentes donné que toutes les taxes dues pour le district d'école Riopel, devront être payées d'ici au 20 novembre.

Après cette date, les taxes non payées seront perceptées d'après l'article 47 de l'Ordonnance des Écoles.

ROMUALD MORIN,
Sec-Trésorier.

## LE PROGRES

Organe des populations du district de St. Albert
Imprimé et publié à Morinville, Alberta.

Omer St Germain, Proprietaire.
Romuald Morin, Directeur.
J.A. Nantel, Redacteur.

Tarif des abonnements
Pour l'année . . . . . . . . . . $1.00
Pour six mois, . . . . . . . . . . 0.50
L'abonnement est payable d'avance.
Adresse:

LE PROGRES
MORINVILLE ALBERTA.


# Nouvelles

Notre compatriote, L'Honorable A. Pothier vient d'être réélu gouverneur de Rhode-Island par une grosse majorité. Son succès rejaillit sur tout l'élément français de l'Amérique.

-o-

Le successeur de Earl Grey, comme gouverneur général du Canada, sera, d'après une nouvelle de Londres, Lord Pentland.

-o-

Au Consistoire qui aura lieu à Rome en Décembre prochain, trois Cardinaux seront nommés.

-o-

On commence à discuter le projet de faire exécuter des travaux de sondage dans la rivière Saskatchewan, afin de la rendre naviguable jusqu'à Winnipeg.

Il va donc falloir avoir aussi notre marine de guerre, et des fortifications au port de mer Edmonton.

-o-

M. Georges Desbarats, d'Ottawa, vient d'être nommé député-ministre de la marine.

Son nom semble drôle et tout d'actualité, en voyant les embarras nombreux, suscités par cette marine, et semant la discorde dans nos partis politiques.

-o-

L'armée espagnole au Maroc, est ravagée par l'épidémie. Les nombreuses pluies survenues dernièrement à Ménilla, ont donné naissance au typhus, à la dysenterie et aux fièvres jaunes.

Il y a 1.350 malades parmi les troupes, et 220 nouvelles victimes sont envoyées aux hopitaux chaque jour.

-o-

On a trouvé à Port Alfred, Colonie du Cap, Afrique, plusieurs épaves provenant du navire anglais Waratah, parti de Port Natal, le 26 de juillet, et dont on n'a pas eu de nouvelles depuis. Le navire avait à son bord 300 passagers, la mer est probablement leur tombeau.

-o-

Commencer la vie comme enfant abandonné, et la finir avec une fortune de $60.000.000, telle est l'histoire de Stuard Kennedy, mort à New-York, le 31 octobre. Dans son testament, le défunt donne le tiers de sa fortune à diverses œuvres de charité.

Voi à un don qui sera admiré, le public ayant présent à l'esprit, l'égoisme payen d'Harriman.

-o-

Toute une émotion a été causée à New-York lundi, quand circula la rumeur que Roosevelt avait été tué en Afrique. Cette fausse nouvelle a été lancée par quelques sinistres farceurs, voulant se payer la tête des citoyens de la grande métropole.



## Marche de Morinville

| | |
|---|---|
| Avoine, le minot, . . . . | 22 à 24 cts |
| Beurre, la livre, . . | 15, 20 et 25 cts |
| Oeufs, la douzaine . . . . | 25 cts |
| VOLAILLES | |
| Poulets de printemps, la livre | 12 cts |
| Canards et oies, la livre . . | 15 cts |
| Dindes, la livre . . . . . . . | 16 cts |

-o-

La fameuse comète Halley, recommence à faire parler d'elle. Le 18 Mai prochain elle passera devant le soleil. Nous, pauvres terriens devrons nous contenter de la queue, composée de gazs, qui passera au dessus de notre planète. Ces gazs seront invisibles, d'après les savants. Leur vue causerait l'effroi dans le monde.

-o-

Un ingénieur autrichien vient d'inventer une torpille, destinée à anéantir les aéroplanes. Les plans sont en possession du gouvernement autrichien. Pauvre humanité! toujours inventer pour détruire et rarement pour conserver !

-o-

Les élections municipales du nouveau village Grouard (Petit Lac des Esclaves) ont eu lieu le 18 octobre. Les conseillers élus sont M.M. W.J. Doherty, Sam Cunnigham et notre compatriote le docteur Boulanger.

Grouard est le village incorporé situé le plus au nord de tout le Canada.

-o-

L'arpenteur Mc Millan, de retour d'un voyage au nord annonce qu'il a découvert une nouvelle prairie, d'une étendue de 45 milles, et ayant le même climat, la même fertilité que la région de la rivière de la Paix. Cette prairie sera d'un accès facile étant au sud de la Grande Prairie et à proximité du Transcontinental.

-o-

Les puissantes sciries de Silsby, à St Georges de la Beauce, Québec, ont été détruites par le feu samedi dernier. Les pertes sont évaluées à $50.000.

-o-

12.000 mineurs sont en grève depuis mardi dans lesmines de charbon de New Castle, N-Ecosse.

-o-

La vente des réserves indiennes de Battleford, a été un succès. 29.000 acres de bon terrain ont été vendus, à une moyenne de $8 l'acre.

Presque toutes ces terres ont été achetées par des Canadiens-français du Michigan qui reviennent s'établir au Canada. Bravo !

-p-

Monsieur J. N. Pomerleau, d'Edmonton, ouvrait, le 1er Novembre, le magnifique hôtel Windsor qu'il vient de faire construire à Melville, Sask,, Nous félicitons notre compatriote de son esprit d'entreprise, ainsi que son actif gérant, Mousieur O. Alain.

# Un Avocat Au Paradis

Une terrible épidémie décimait la France, et nombreux étaient les morts qui se présentaient à la grande porte du ciel. A plusieurs reprises l'avocat Yves avait essayé de pénétrer dans le paradis, mais avait été, chaque fois, repoussé par saint Pierre, sous le prétexte, vrai, qu'il n'avait pas toujours été le soutien désintéressé de la veuve et de l'orphelin.

Un matin, une grande clameur s'éleva dans la foule, qui s'écartait pour livrer passage à l'évêque de Coutances et d'Avranches qui, en visitant les malades, avait été atteint par la contagion. Le saint prélat s'avançait, suivi de plusieurs membres du Chapitre de sa cathédrale victimes comme lui, de leur zèle.

En entendant ce bruit, saint Pierre ouvrit la porte pour en connaître la cause, et à la vue du pasteur il s'avança révéreucieusement au devant de lui et de son cortège, afin de leur souhaiter la bienvenue et les remettre aux mains des anges qui devaient leur servir d'escorte jusqu'au trône de l'Eternel.

Notre avocat n'eut garde de laisser échapper cette occasion, se mêlant à la suite des vénérés personnages, il entra avec eux dans le Paradis, dont les portes furent refermées après le passage du dernier d'entre eux.

C'est à ce moment que saint Pierre l'aperçut:

--Qui t'a permis d'entrer ici ? lui demande-t-il.

--Personne.

--Tu vas de suite en sortir ; tu n'a pas le droit d'y rester.

--Je n'ai pas le droit.... Je n'ai pas le droit.... Vous en parlez bien à votre aise... Je prétends, au contraire, que le droit est pour moi.

--Comment cela ?

--N'est-il pas consigné dans les Saintes Ecritures que ce qui est entré dans le Paradis ne doit pas en sortir?... Or, j'y suis, j'y reste.

--Si les Saintes Ecritures contiennent cette sentence, répliqua saint Pierre, le Père Eternel a rendu un jugement ordonnant de n'y admettre que ceux qui en sont vraiment dignes.

--Ce jugement n'est pas contradictoire. Rendu en mon absence, il est, par conséquent, par défaut ; pour qu'il puisse m'être opposé, il faut qu'il me soit signifié par huissier.

Devant cette controverse, qui menaçait de s'éterniser, saint Pierre vint soumettre le cas à Dieu le Père qui ne put s'empêcher de sourire et dit à l'apôtre :

--Mon pauvre saint Pierre, tu as eu affaire à plus malin que toi. Inutile de chercher un huissier pour signifier le jugement, tu ne le trouveras pas... Puisque l'avocat y est entré, qu'il y reste, mais ne lui donne qu'une des basses places.

Quand saint Pierre, un peu penaud, vint transmettre à Yves la décision du Père Eternel, l'avocat, avec un malin sourire, se contenta de remercier. Puis il ajouta :

--Si vous avez jamais besoin d'un conseil, ne vous gênez pas. Je suis sans rancune et tout à votre disposition.

Une fois au rang des bienheurenx, l'avocat ne songea plus qu'à monter en grade et à conquérir le degré de saint. Bientôt une occasion se présenta.

Une femme qui avait eu trois maris, le premier protestant, le second juif, le troisième sectateur de Mahomet, arrivait anxieuse devant le redoutable tribunal.

Née catholique et restée telle au fond du cœur, elle avait pratiquée successivement et ostensiblement la religion de chacun de ses maris pendant le temps qu'elle avait été leur femme, suivant en cela le précepte de l'Evangile qui ordonne à l'épouse d'être soumise et d'obéir en tout à son mari ; mais sa conduite n'en avait pas moins été un objet de scandale pour les fidèles.

Cas épineux et sujet à interprétation ; aussi, dans la crainte de ne pouvoir exposer clairement les arguments qui militaient en sa faveur, la femme réclame le service d'un avocat.

Le seul dans le Paradis, le bienheureux Yves lui fut nommé d'office.

Il plaida la cause d'une façon admirable. Tour à tour pathétique, éloquent, comique, il amena le rire sur les lèvres divines. Un juge qui rit est forcément un juge indulgent, aussi notre avocat eut-il gain de cause sur tous les points et sa cliente fut-elle admise parmi les élus. Le Saint-Esprit, charmé de sa plaidoirie, en complimenta fort l'auteur qui, jamais pris au dépourvu, en profita pour obtenir l'objet de ses désirs :

Je suis heureux d'avoir su complaire à votre Divinité, répondit-il à l'Esprit-Saint, et, si j'osais, je lui présenterais une requête.

--Laqeelle ? dit le Saint-Esprit d'un air bienveillant.

-Depuis longtemps, je suis au rang des bieaheureux et je voudrais être classé parmi les saints.

--Dieu le Père ne sait rien vous refuser, et un mot de vous suffirait pour me faire cctroyer me faire octroyer ma demadde.

--Ma foi, il n'y aura jamais trop de gens d'esprit parmi nous, répliqua la Troisième personne, et il sera fait selon ton euvie.

Dieu le Pére fut heureux de contenter le Saint-Esprit, et, depuis ce temps, l'avocat Yves compte varmi las saints.

HENRI DATIN.

---



---



---

PERDU --Une pouliche d'uu an et demi, de couleur noire.

Marquée L E sur l'épaule gauche, taille moyenne. $5.00 de récompense à qui la ramènera à Edouard Loiseau. Morinville. Alta.

---



---



---



---



---

# Notes Locales

Lundi dernier, Monsieur Narcisse Fortier conduisait à l'autel Mademoiselle Florida Tailleur, fille de Monsieur Josaphat Tailleur, de Morinville. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

-o-

Le résultat des 3 élections partielles qui ont lieu demain le 12, dans Québec, sera affiché à l'hôtel Morinville.

-o-

Le Progrès, au nom de tous ses lecteurs, souhaite une cordiale bienvenue à la Révérende Sœur Bathilde, Mère Provinciale des Filles de Jésus, en visite au Couvent de Morinville.

-o-

M. M. J. H. Picard et J. Morris, d'Edmonton ainsi qui M. L. Boudreau M.P.P., étaient de passage à Morinville, mardi.

-o-

Morinville aura sa salle de divertissements. M.M. V. Levasseur et R. Godtssell ont loué l'ancien comité Gariepy et y donneront pendant l'hiver, d'agréables soirées.

-o-

Tout le monde est heureux de voir qu'un citoyen de Morinville est propriétaire du Progrès.

Lisez tous la lettre de Monsieur St Germain, en première page. Elle prouve son patriotisme, sa fière indépendance de caractère et son dévouement à notre municipalité.

-o-

La neige vient d'étendre son joli manteau sur notre village. Les jeunes la saluent avec plaisir, les vieux, à sa vue, évoquent tout un joyeux passé.

-o-

Madame P. Bernèche se charge de nettoyer hardes faites, costumes de dames, etc, à des prix défiant toute compétition. Ancienne résidence de Monsieur Louis Lagassé.